



Réaction au Plan santé

La Coalition souhaite que la volonté du gouvernement d'effectuer un virage vers les soins à domicile soit réelle

Québec, le mardi 31 mars 2022 - La Coalition pour la dignité des aînés, qui tient des États généraux sur les conditions de vie des aînés le 3 mai prochain à Québec, souligne la volonté du gouvernement d'effectuer un virage vers les soins à domicile.

La Coalition invite toutefois à la prudence quant à l'implication du secteur privé dans les soins de santé. « Il faudra s'assurer, par exemple, que les soins qui sont plus personnels comme les bains, communément appelés AVQ, soient offerts par des personnes avec des formations adéquates et dont la qualité peut être assurée », a soutenu Mme Andrée Lamontagne, présidente du Regroupement interprofessionnel des intervenantes retraitées des services de santé (RIIRS).

La pandémie a montré plusieurs lacunes quant à l'implication du privé en santé. Il y a un manque flagrant de communication avec le réseau public, et cela a créé des situations dramatiques qui auraient pu être prévenues.

Par ailleurs, le recours aux agences privées a fait exploser les coûts en santé. « Donc, ce n'est pas nécessairement économique de faire affaire avec le privé et ce sont encore les aînés en situation de vulnérabilité qui en sont le plus affectés. », note M. Pierre Lynch, président de l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR).

Enfin, la Coalition pour la dignité des aînés souhaite que la volonté du gouvernement d'effectuer un virage vers les soins à domicile soit réelle et portée par des actions. La Coalition insiste sur la nécessité d'obtenir les résultats attendus depuis longtemps et rappelle que toutes les actions ne peuvent reposer que sur des rapports.

La Coalition réitère qu'il est grand temps que l'État québécois se donne les moyens d'offrir plus de dignité à ses aînés et est consciente que transformer le système n'est pas simple.

De sa propre initiative et dans l'urgence de devoir agir une fois pour toutes, la Coalition pour la dignité des aînés a pris en charge la tenue d'États généraux sur les conditions de vie des aînés, qui se tiendront le 3 mai prochain à Québec. Cette démarche vise à établir les ponts qui mèneront à des actions concrètes et à éclairer les prises de décisions entre le gouvernement, la société civile, les experts et les aînés.

À propos de la Coalition pour la dignité des aînés : Fondée en juin 2020, la Coalition pour la dignité des aînés est un regroupement de six associations nationales de personnes aînées représentant plus de 150 000 aînés et constituant un interlocuteur privilégié pour les dossiers qui touchent et qui rejoignent les préoccupations des personnes aînées québécoises.

<https://coalitiondigniteaines.quebec>

- 30 -

Source : Coalition pour la dignité des aînés

Informations :

Marie-Josée Audet

Catapulte Communication

mjaudet@catapultecommunication.com

819-557-3695